Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek

Information Schweiz

Band: 12 (1997)

Heft: 6

Rubrik: News BBS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 7 MARS 1997:

LES POINTS FORTS



Lors de cette séance, quatre mesures concrètes ont été proposées, en vue de mieux préparer les débats :

- 1 transmettre au préalable les dossiers aux commissions correspondantes, afin que les délégués puissent disposer de leurs commentaires et prise de position avant les débats en plénière
- 2 mieux documenter les différents points mis à l'ordre du jour
- 3 fixer quatre séances par an (au lieu de trois), afin que les délégués puissent traiter les dossiers avec plus de régularité
- 4 diffuser les procès-verbaux plus rapidement.

« Bibliothèque suisse »

L'envergure du sujet dépassant largement les compétences de la Commission pour la politique de l'Association, cette dernière a souligné quatre objectifs concrets en matière de politique des bibliothèques :

- 1 Coordination des fonds et consultation en matière d'acquisition
- 2 Passeport unifié pour toutes les bibliothèques de Suisse
- 3 Uniformisation des conditions d'utilisation et des taxes
- 4 Amélioration de l'accessibilité des documents et unification du prêt à distance.

La Commission analysera le Plan quadriennal 1997-2000 soumis par le Comité-directeur et proposera peut-être d'y ajouter ces points.

Formation continue

La Commission pour la politique de formation a présenté les résultats de l'étude qu'elle a réalisée sur le nouveau concept de formation introduit en 1993. Après un long débat, l'Assemblée des délégués a réaffirmé que la formation continue doit faire l'objet d'une attention soutenue au sein de la BBS. Elle a. surtout, demandé au Comité-directeur la dissolution de l'actuelle Commission de formation continue - ce qui était prévu, son mandat étant provisoire - et l'engagement d'un responsable qui sera chargé d'organiser une offre limitée en matière de formation continue entre 1999 et 2002, de coordonner les cours de formation continue dans notre domaine professionnel et d'engager une réflexion sur ce thème important pour la BBS.

Groupe de travail «Politique de catalogage en Suisse»

L'Assemblée des délégués a pris connaissance du rapport de ce groupe de travail et, après discussion, a décidé – non sans beaucoup d'hésitations –, de le soumettre aux bibliothèques, afin qu'elles définissent un ordre de priorité parmi les propositions concrètes faites par le groupe de travail.

Groupe de travail «Déontologie professionnelle des bibliothécaires»

Le texte élaboré par le groupe de travail n'a pas obtenu de soutien de la part du Comité-directeur qui l'a ainsi soumis à l'Assemblée des délégués sans préavis. L'Assemblée des délégués a décidé à la majorité (deux voix contre) d'entrer en matière et de mettre le texte en consultation auprès des groupes d'intérêt dans le courant du mois de mai. Les réponses seront évaluées par le groupe de travail afin d'élaborer un

texte qui sera soumis à l'Assemblée générale.

ARBIDO

La Commission de gestion et des finances a entendu H. Hug, conformément au mandat qui lui avait été attribué lors de la séance du 15 novembre 1996. Suite à cet entretien, il apparaît que le Comité-directeur n'a pas outrepassé ses compétences en ne renouvelant pas le mandat de la rédactrice en chef d'ARBIDO, mais qu'il aurait été souhaitable de mettre plus de formes et d'en informer les associations partenaires au préalable.

Michel Gorin e-mail michel.gorin@ies.unige.ch tél. 022 322 14 20



REMISE DES DIPLÔMES DES COURS ROMANDS BBS

La prochaine cérémonie de remise des diplômes des Cours romands BBS aura lieu le lundi 16 juin 1997, à 17h30, à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

CORDIALE INVITATION À TOUS!

Rosemarie Fournier

CHANGEMENT DE RESPONSABLE

Dès le 1er juin 1997, le Bibliobus neuchâtelois change de responsable. En effet, René Vaucher, prenant une retraite anticipée, sera remplacé, dès cette date, par Philippe Schindler. Philippe Schindler est bibliothécaire au Bibliobus neuchâtelois depuis de nombreuses années. Il a participé à toutes les principales étapes de son développement et en connaît tous les rouages.

BN

KOPIERMARKEN: LETZTER TERMIN

Wir möchten darauf hinweisen, dass der Umtausch von nicht gebrauchten gelben in neue blaue Kopiermarken nur noch bis Ende Juni 1997 möglich ist. Mindestumtauschmenge sind drei Kopiermarken. Drei nicht gebrauchte gelbe Kopiermarken (Fr. 5.–/Stk.) ergeben zwei neue blaue Kopiermarken (Fr. 7.51/Stk.). Bitte senden Sie diese an die nachfolgende Adresse mit Angabe der genauen Anzahl. Die gebrauchten gelben Kopiermarken werden noch bis Ende 1998 zu Fr. 4.– zurückerstattet (Rechnung mit Einzahlungsschein beilegen).

Umtausch und Rückerstattung unter der Adresse:

Sekretariat BBS

Effingerstrasse 35 3008 Bern.

Für weitere Informationen steht Ihnen das Sekretariat BBS gerne zur Verfügung:

Telefon 031 382 42 40 e-mail bbs@bbs.ch

DERNIER DÉLAI

Suite à l'introduction des nouvelles vignettes bleues au début de l'année, nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'échanger les anciennes vignettes jaunes (3 au minimum) que vous n'avez pas encore utilisées jusqu'à la fin du mois juin 1997. Trois anciennes vignettes jaunes (Fr. 5.-/pièce) sont échangées contre deux nouvelles vignettes bleues (Fr. 7.51/pièce). Nous vous prions de bien vouloir nous les faire parvenir avec un décompte précis. Les anciennes vignettes jaunes déjà utilisées seront encore remboursées au prix de Fr. 4.- jusqu'à la fin de l'année 1998 (merci de joindre une facture avec bulletin de versement). N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la BBS pour plus de renseignements.

Secrétariat BBS

Effingerstrasse 35 3008 Berne. Tél. 031 382 42 40, e-mail bbs@bbs.ch

BBS-FORT- UND WEITERBILDUNG

Redeschulungskurs: Neuer Termin

Die ursprünglich für den 12. März 1997 vorgesehene Durchführung des Redeschulungskurses in der Zentralbibliothek Zürich musste infolge Krankheit der Referentin verschoben werden.

Für den Kurs ist folgender neuer Termin festgesetzt worden: Mittwoch, 17. September 1997. Die Kursmodalitäten bleiben unverändert (siehe Fort- und Weiterbildungsbroschüre 1997, S. 32). Aufgrund der Terminverschiebung sind wieder einige Plätze für den Kurs frei geworden (Anmeldeschluss: 31. Juli 1997).Interessentinnen und Interessenten wenden sich bitte an:

Sekretariat BBS

Effingerstrasse 35 3008 Bern Telefon 031 382 42 40 Fax 031 382 46 48 e-mail bbs@bbs.ch

BBS-WORLD WIDE WEB INTERNET-SERVER

.....

BBS ILL/DD PROJECT

L'application ILL électronique a permis dans un premier temps la commande de photocopies d'articles de périodiques incluant un système de paiement électronique. A la vue des excellents résultats obtenus, il a été décidé, en automne 1996, de continuer le développement de celle-ci afin de mettre à disposition des bibliothèques, et plus tard des utilisateurs, un système de prêt interbibliothèques global permettant le prêt de monographies et la commande de photocopies.

NOUVEAU

En plus du bulletin électronique, la BBS a développé au cours du printemps 1997 un accès aux données du catalogue collectif du réseau DSV permettant le prêt interbibliothèques avec capture automatique des références bibliographiques (il s'agit d'une applet en JAVA).

Pour en savoir plus, connectez-vous au serveur ILL de la BBS à l'adresse suivante:

http://www.dtland.ch/SibILL/index.html